

Bulletin municipal
PARÇAY-MESLAY

Décembre 2011

N°22

www.parcay-meslay.fr



**Parçay-Meslay
décroche
sa première fleur**



P & JP BLANLOEIL

Spécialités :

Boucherie Charcuterie Traiteur

Primé à plusieurs reprises pour ses foies gras.
1^{er} prix 2010 pour son andouillette à la ficelle.

A TOURS

Halles Centrales
02 47 38 53 80

A PARÇAY-MESLAY

45 rue de la Mairie
02 47 29 13 36

Viande limousine

Agneau du Périgord

Porc de la ferme

Volailles fermières
des Landes



GARAGE Gustave EIFFEL

14 rue de Parçay
37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 41 27 00

Ventes - Réparations
Neufs et Occasions
Toutes Marques

Manuel DA SILVA



- Peinture - Vitrerie
- Papiers peints - Nettoyage H.P.
- Démoussage - Peinture toiture
- Vitrification de parquets
- Hydrofuge de façade
- Ravalement de façade

6 ter rue de la Mulocherie - 37210 PARÇAY-MESLAY
Tél./Fax : 02 47 29 10 17 - Mobile : 06 65 35 58 72



Vérandas sur mesure
Portes, Fenêtres, Volets, Alu et PVC
Portes de garage - Volets roulants
Stores intérieurs et extérieurs
02 47 29 01 01 www.fenetres37.fr

ZA Les Papillons - Rd-Pt de l'Avion - 37210 Parçay-Meslay



BATTERIES PILES

Tous types de batteries : **Tel : 02 47 54 08 29**

- Outils portatifs **Fax : 02 47 41 97 95**

- Sécateurs

- Batteries sur mesure **www.vlad.fr**
contact@vlad.fr

200 rue Henri Potez - Z.A Papillon
37210 Parçay-Meslay

Aéroport TOURS Val de Loire

Tout nous rapproche !

Vols réguliers : RYANAIR, LONDRES, PORTO, MANCHESTER, MARSEILLE, DUBLIN

Vols vacances : CORSE, CAP VERT, CANARIES, ITALIE, CORFOU, CHYPRE

PARKING GRATUIT

www.tours.aeroport.fr

Terre & Bain
du rêve au bien-être

www.terreetbain.fr

SALLE EXPOSITION
CARRELAGE
SANITAIRE
AGENCEMENT DE SALLES DE BAINS

RN 10 - Rond Point de l'Avion - ZA de Chizay n°3 - 37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 00 17 - Fax : 02 47 29 01 52 Email : terreetbain@orange.fr

www.cevi.fr

CEVAL : LOCATION LONGUE DURÉE

IVECO

TOURS SUD : 02 47 80 75 00

(Chambray-les-Tours)

TOURS NORD : 02 47 40 22 43

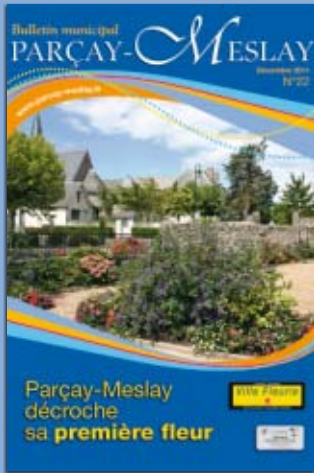
(Parçay-Meslay)

BLOIS : 02 54 74 64 99

CHATEAUXROUX : 02 54 22 43 10



CENTRE VÉHICULES INDUSTRIELS



Editorial	p.3
Actions et réalisations	p.4
PLU	p.10
Eau potable	p.12
Développement urbain ..	p.12
Festivités	p.14
A savoir	p.17
Contacts et adresses utiles	p.21

Bulletin gratuit. Parution annuelle
Décembre 2011

Directeur de la publication :

Jackie SOULISSE

Rédaction : Emmanuelle GILDARD,

Mairie de Parçay-Meslay

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay

Conception : Projectil

Tél. : 02 47 20 40 00

Régie publicitaire : Sogepress

Tél. : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

La crise économique et financière que nous traversons actuellement est un phénomène mondial auquel l'ensemble de nos collectivités, petites ou grandes ne pourra échapper. Les communes sont prises en tenaille entre la diminution de leurs recettes et l'augmentation des dépenses. Certaines d'entre-elles envisagent de mettre en vente leurs biens communaux pour boucler le budget. Il est dorénavant plus que nécessaire d'anticiper et prévoir les conséquences de cette crise.



Notre commune a eu raison lors du dernier mandat d'emprunter massivement à des taux d'intérêt bas pour effectuer de grands travaux (bibliothèque, crèche, CLSH, infrastructures...).

La diminution des dépenses passe avant tout par la maîtrise des coûts de fonctionnement qui génère l'autofinancement nécessaire aux investissements de la commune, sans avoir recours à l'emprunt dont l'accès est aujourd'hui, plus compliqué et plus cher. Les dépenses doivent être une prise de conscience de chacun à tous les instants.

Depuis l'an 2000, nous sommes dans la Communauté de Communes du Vouvillon. De par ses compétences, la Communauté de Communes est chargée des gros investissements (bâtiments sportifs et culturels, aménagement de l'espace...). La commune de Parçay-Meslay depuis 10 ans a contribué à plus de 50% à la richesse de la Communauté de Communes du Vouvillon, sans avoir de retour significatif alors que nos besoins sont importants (structures sportives, infrastructures routières...).

Nous avons calculé que si nous avions intégré la Communauté d'Agglomération Tours Plus en 2000 :

- Chaque famille parcellonne aurait pu réaliser une économie fiscale d'environ 4 000 €
- La commune aurait pu acquérir une moyenne de 5 millions d'€ d'investissement

Cette situation ne doit plus continuer !

Le lundi 14 novembre 2011, la commune a été auditionnée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale sous l'égide du nouveau sous-préfet. Les conclusions sont claires, les trois communes : Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille et Rochecorbon rejoindront la Communauté d'Agglomération de Tours Plus.

La décision finale appartient au Préfet dans une période électorale où les attermoissements de l'Etat en matière de restructuration des collectivités ne simplifieront pas sa tâche.

Les conséquences seront immédiates pour les Parcellons : baisse des taxes et redevances sur l'assainissement et les ordures ménagères. Quant à la gestion de l'eau potable, dont le contrat se termine mi-2013, nous nous donnons les moyens juridiques de renouveler la reconduction de ce contrat à moindre coût pour le contribuable

En conclusion, toute notre stratégie est basée sur :

- la maîtrise des coûts de fonctionnement, l'augmentation de notre capacité de financement,
- la capacité à diminuer la taxe d'assainissement et la redevance pour les ordures ménagères,
- la maîtrise des impôts locaux inférieurs de 15% à la moyenne des communes de la Communauté de Communes du Vouvillon et l'engagement de ne pas les augmenter jusqu'à la fin de ce mandat, soit 2014.

L'ensemble de ces actions nous permettra de poursuivre nos investissements en matière de voirie, de sécurité, d'embellissement de la commune...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

Le Maire,
Jackie SOULISSE

Parçay-Meslay décroche sa 1^{ère} fleur

La commune de Parçay-Meslay vient de décrocher sa première fleur au concours régional des villes et villages fleuris. Créé en 1959, **ce concours récompense les actions menées par les collectivités locales** en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés, favorisant l'accueil des habitants et des touristes.

Sur les 151 communes inscrites en Indre-et-Loire cette année, seules 8 d'entre elles ont été sélectionnées afin d'être présentées au jury régional de fleurissement. Après sa visite en août, ce dernier a estimé que Parçay-

Meslay méritait l'attribution d'une première fleur (1^{ère} classification dans l'ordre établi par le Conseil National des Villes et Villages fleuris). Les membres du jury ont été séduits par "la beauté et l'harmonie des massifs et des jardinières". Autres points positifs relevés : **ville propre, bien entretenue, avec des aménagements proposés sur des voiries récemment réhabilitées et des points fleuris** un peu partout. Ils ont également apprécié la création d'un espace récent paysagé autour du terrain de boules et du futur terrain de jeux pour enfants au centre-bourg.

Notre commune est honorée par cette distinction très peu décernée (en 2010, seules 11 communes de moins de 3 000 habitants ont été labélisées en Indre-et-Loire). C'est un bel encouragement pour la municipalité, qui a toujours eu à cœur de mettre en valeur son patrimoine et son cadre de vie, grâce aux efforts fournis par les services techniques et à la politique



communale en matière d'environnement, qui privilégie systématiquement la création d'espaces verts.

Cette volonté se traduit également par diverses actions comme la création d'un **concours des maisons fleuries** et des initiatives visant à associer les Parcellons (concertation des habitants sur l'aménagement paysagé lors des réfections de rue, arrosage des jardinières publiques sur la base du volontariat, etc).

Au niveau local, la municipalité constate déjà les effets de cette 1^{ère} fleur à travers les remarques et questions des Parcellons concernant la qualité du fleurissement (variété des végétaux utilisés, méthode employée...). **Elle espère que cet engouement se propagera et que ce prix motivera d'autres Parcellons** à agrémenter leur environnement et leurs propriétés et par la même occasion à faire profiter la collectivité communale.



Remise des récompenses
par le Conseil général
à la Maison des Sports

Un renouveau attendu

Située aux Boissières, cette maison a été coupée en deux, avant l'an 2000, pour faciliter la construction de la RD129.

Pendant dix ans, cette maison en ruine, a suscité de nombreuses interrogations de la part des Parcellons.

Il aura fallu beaucoup d'énergie et de nombreuses interventions de M. le Maire pour faire aboutir un consensus entre le propriétaire et le Conseil Général, gestionnaire de la RD129.

C'est fait ! Un environnement harmonieux s'offre aux habitants du quartier et à tous ceux qui empruntent cette voie.



Intervention télévisée

Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, était l'invité du Journal télévisé de 19 heures sur TV TOURS, le 27 octobre 2011.

Vous pouvez assister pendant six minutes aux questions de la présentatrice du journal, Sandra MILLOULT sur le transfert de la commune de Parçay-Meslay dans la Communauté d'Agglomération de Tours(s)Plus, en consultant le site internet de TV TOURS, rubrique "JT", sélectionnez la vidéo "27/10/2011".

Ou directement sur le site internet de la commune : www.parcay-meslay.fr, dans la rubrique "Actualité", > "La Mairie communique" > "Vidéos".





Travaux sur la commune

Rue de la Pinotière et rue des Sports

Une nouvelle voie douce, c'est-à-dire réservée aux piétons et cycles non motorisés, vient d'être réalisée sur la commune. Elle relie sur une longueur de 210 mètres la rue de la Pinotière à la rue des Sports.



Pour la réalisation de ce tronçon, la commune a acquis une bande de 5 mètres de large auprès de deux propriétaires sur une longueur de 80 mètres.

Pour les 130 mètres restants, en bordure des vignes, c'est une convention de servitude de passage qui a été établie entre les propriétaires et la commune.

Les habitants de la rue de la Pinotière peuvent désormais rejoindre en toute sécurité et plus rapidement le centre-bourg, le pôle sportif, la salle des fêtes et les écoles dans un cadre champêtre et agréable.

La Rue de l'Etain

La partie sud de la rue de l'Etain est en chantier depuis l'été dernier. Une première tranche de travaux a concerné le remplacement du réseau d'eau potable et l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de France Télécom (10 poteaux bétons vont disparaître). C'est l'entreprise DAGUET qui a été retenue et travaille sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude SAFEGE pour l'eau potable et la maîtrise d'ouvrage du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie



d'Indre-et-Loire) pour l'enfouissement des réseaux. Depuis la mi-octobre a débuté la suite des aménagements de surface. Les fossés sont busés. Toutes les descentes d'eau pluviale

Assainissement rue de la Biardière

La municipalité a décidé d'installer l'assainissement collectif rue de la Biardière.

Un des derniers quartiers de la commune non encore desservi par le tout à l'égout sera prochainement en chantier pour raccorder dans un premier temps, les cinq habitations les plus à l'Est.

Ce nouveau réseau se raccordera à celui de Rochecorbon qui lui-même retrouve quelques centaines de mètres plus loin celui de la commune en bas de la rue de la Russinerie.

Après appel d'offres, c'est l'entreprise VERNAT qui réalisera les travaux pendant une durée de 2 à 3 semaines.

des propriétés vont être raccordées au busage. La voie douce piétons-cycles va être créée à l'est et séparée de la route par une glissière en bois. Des parkings et des espaces seront déposés de l'autre côté de la bande de roulement à l'ouest. Enfin un nouvel éclairage public viendra terminer ces travaux.

Alignement de la rue du Calvaire

Le mardi 18 octobre à 20h30, les riverains des rues du Calvaire, de la Raimbauderie et de l'Allée des Charmes étaient invités à une réunion publique salle du conseil municipal. M. Plat, maire de Rochecorbon était

aussi présent pour la partie de la rue de la Raimbauderie située sur sa commune. Cette première réunion publique avait pour thème les premières démarches permettant de déterminer l'alignement de la rue du Calvaire. C'est-à-dire, informer les riverains sur le passage de la rue à 8 mètres de large. M. Sivigny, géomètre mandaté par la commune, a présenté les plans de la rue dans l'état actuel et les prévisions éventuelles d'élargissement. Chaque participant a

pu s'exprimer sur la vision qu'il projetait concernant l'aménagement de la future voirie.

À l'automne 2012 débiteront les premiers travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de remplacement du réseau d'eau potable.

Les travaux d'aménagement de surface (busage des fossés, réseau d'eaux pluviales, trottoirs, aménagement paysagers, parkings et réalisation de la route) devraient se poursuivre en 2013.

C'est le bureau d'études SAFEGE, représenté par Jean Archambault, qui a été retenu par la commune pour la maîtrise d'œuvre. Les riverains seront conviés à d'autres réunions afin de s'exprimer sur les propositions du bureau d'études.



Rue de la Pinotière

Les riverains de la Rue de la Pinotière ont répondu présents à la réunion publique leur présentant le projet d'aménagement. Celui-ci a été

élaboré par M. Pascal Robert du bureau d'études SAFEGE, en collaboration avec la municipalité. Une voie douce piétons-cycles de

2,5 m minimum sera créée côté sud-est pour sécuriser les piétons riverains. Elle aboutira au sud à la voie piétonne qui reliera prochainement la rue de la Pinotière à la rue des Sports. Elle rejoindra au nord la rue de la Croix Hallée où sera également aménagé un cheminement piéton plus sécurisé.

La voie de circulation sera réduite à 5 mètres et quelques places de stationnement seront réalisées.

Ces aménagements de voirie font suite aux problèmes de sécurité rencontrés dans cette rue. En effet, une importante circulation de transit emprunte au quotidien cet axe qui relie les deux départementales 77 et 129 vers et en retour de Tours.



Vidéoprotection à la Fosse-Neuve

De nombreux vols (gasoil, informatique, véhicules...) se perpétuent. Des agressions dans cette zone d'activités se produisent. En août dernier, en pleine

nuit, des individus ont pénétré dans les locaux des services techniques de la mairie pour voler très certainement véhicules et outillages ! Prévenu par les services de sécurité à 2h du matin, Monsieur le Maire s'est précipité sur les lieux accompagné d'un agent Sécuritas. Cette intervention a permis de ne pas retrouver les locaux vides.

L'insécurité doit être enrayerée et des moyens mis en place pour :

- d'une part, dissuader toute tentative de vol ou d'agression
 - d'autre part, permettre à la gendarmerie d'appréhender les fautifs
- Désormais, 12 caméras sont installées

sur l'ensemble du site d'activités économiques de Fosse-Neuve. Plusieurs caméras, de nouvelle technologie, sont dédiées à la lecture de plaques minéralogiques, jour et nuit et par tous temps. Ce moyen supplémentaire, permet à la gendarmerie d'accélérer l'identification des véhicules.

Le coût global de l'investissement s'élève à environ 35 000 €, financé à 60% par la Communauté de Communes du Vouvrillon et à 40% par l'Etat au titre des dotations pour la sécurité.

En conclusion, la commune s'inscrit dans une démarche de précaution et de prudence pour lutter contre l'insécurité !



Un distributeur de billets de banque à Parçay-Meslay ?

Lors de la campagne électorale de 2008, des Parcillons nous ont suggéré l'installation d'un distributeur de billets (DAB) dans la commune.

Les élus se sont empressés d'intervenir auprès des responsables bancaires. Les dossiers proposés auprès des directions de trois établissements les plus prometteurs ont reçu un avis défavorable. Ces derniers considèrent d'une part, qu'il y a déjà un DAB dans la zone

d'activités du Papillon (restaurant routier) et d'autre part, il y a deux possibilités de retrait d'argent pour les clients du Crédit Agricole via les points verts au Tabac Presse, et au restaurant le Parcillon.

A maintes reprises, nous avons réitéré nos demandes. Mais maintenant, dans un contexte de crise financière, la motivation des banques n'est plus dans une expansion continue, mais plutôt dans

un resserrement des moyens pour une économie d'échelle.

Dans un souci d'améliorer la qualité de vie dans notre village, le Conseil Municipal est toujours à la recherche de solutions. Il bâtit des dossiers argumentés (activités économiques, restaurants, extension village...) afin de convaincre les interlocuteurs bancaires de la nécessité d'un distributeur. La commune a élargi sa prospection à d'autres banques...

Pôle Enfance-Jeunesse

Le Centre de Loisirs

Fête de la science

La fête nationale des sciences a eu lieu du 12 au 16 octobre 2011. A cette occasion, les enfants du centre de loisirs ont travaillé sur deux sujets : l'eau et l'optique.

Ainsi, durant les mercredis d'octobre, ils ont préparé une maquette pour expliquer le cycle de l'eau dans la nature et monté des expériences pour illustrer comment se forme la pluie. Pour explorer l'optique, les enfants du groupe des grands ont fabriqué des jouets optiques précurseurs de l'invention du cinéma. Ils se sont également rendus à la Maison de la Magie à Blois pour découvrir une collection de jouets optiques et comprendre certains phénomènes de l'illusion optique.

Pour valoriser leur travail, le centre de loisirs a invité toutes les classes de l'école élémentaire de la commune, ainsi que le centre de loisirs de Chanceaux-sur-Choisille à découvrir l'exposition de leurs maquettes dans leurs locaux. Les invités ont bénéficié d'une visite commentée avec démonstrations et manipulations à l'appui pour comprendre différents phénomènes physiques et découvrir les particularités de notre œil.

Le centre de loisirs s'expose...

A l'invitation de M. Gallard, Président de l'association RIAGE, les enfants du centre de loisirs ont participé au salon photographique du 22 au 29 octobre.

Lors d'une matinée de vendanges chez M. Thorigny, les enfants ont pris des clichés qui ont été retravaillés avec la complicité de M. Gallard afin d'être exposés. En effet, nous avons pu bénéficier d'une visite de l'atelier photo de l'association où les enfants ont pu découvrir le traitement d'images et les méthodes qui permettent d'améliorer certains détails de photos.

Les enfants ont reçu un prix spécial pour leurs photos et se sont vus remettre un agrandissement d'une photo du groupe en pleine vendange.

Les vacances d'automne

A la demande des familles, pour la première fois le centre de loisirs a programmé un camp durant les vacances d'automne. Cette activité, traditionnelle en été, s'est déroulée durant 3 jours dans les locaux du centre d'hébergement du Grand Pressigny. Les enfants souhaitaient simplement être ensemble et se remémorer le plaisir des camps d'été : du VTT dans les bois, rencontre avec un potier qui a fait découvrir son activité, et les jeux avec les nouveaux copains du centre de loisirs local.

La passion du métier

Pascal GAUTIER, le boulanger de Parçay-Meslay, a invité les enfants du centre de loisirs à visiter son fournil durant les vacances d'été. C'était l'occasion pour les enfants de découvrir



ce qui se passe derrière le magasin. En plus de la visite et des explications sur le métier de boulanger, la poussée et la cuisson du pain, les jeunes mitrons d'un jour ont façonné des brioques qu'ils ont dégustées au moment du goûter. Un grand merci à Suzy et Pascal pour leur accueil, leur patience et la passion de leur métier communiquée aux enfants !

Vivre avec Bazoulé

Durant les vacances d'automne, le centre de loisirs a tissé des liens avec l'association "Vivre avec Bazoulé" qui œuvre pour un village au Burkina Faso. Pendant une semaine, les enfants ont collecté des jeux, jouets et matériel scolaire destinés à améliorer les conditions d'accueil des enfants à l'école de ce pays africain. La collecte a particulièrement bien fonctionné auprès des familles du centre de loisirs.

Le partenariat entre le centre des loisirs et l'association caritative continuera toute l'année. Ce sera l'occasion pour les enfants du centre de loisirs de découvrir d'autres habitudes et coutumes. Dans l'avenir, les enfants du centre organiseront de nouvelles actions en faveur des enfants Burkinais. Ils encouragent tous les habitants Parcillons à participer à cette action de solidarité !



Club Ados

Création d'une junior association

Quatre jeunes Parcillons ont créé une junior association dans le but d'organiser des concerts et divers événements festifs sur la commune. Cette structure leur permet d'effectuer des demandes de subventions publiques et privées et d'ouvrir gratuitement un compte en banque. Il leur suffit de rédiger les statuts sur internet. Afin de glaner quelques idées, ils ont rencontré "bouge ton bled", une association de jeunes de St Paterne Racan qui organise un festival de musique depuis maintenant 5 ans, qui ont donné quelques conseils à nos jeunes Parcillons.

L'association n'a pas encore de nom mais déjà quelques projets comme l'organisation d'un festival l'été prochain dans le parc Grand Maison. Grâce aux contacts de chacun, ils espèrent pouvoir faire venir des groupes de musique, installer des ateliers de danse,

de peinture, de sculpture, de graff, etc.

Intéressé par le projet, le Parcillon Dominique Sèvre a proposé d'encadrer le groupe de jeunes bénévoles. Etienne, Camille, Charles et Louis vont devoir apprendre à travailler en équipe et à organiser leur travail lors de réunions régulières qui se tiendront dans les locaux du Club Ados. La junior association souhaite inviter toutes les bonnes volontés, y compris des communes environnantes, à venir se joindre à eux.

Des nouveaux au Club Ados

Le Club Ados s'est toujours donné l'ambition d'être à l'image de la société dans laquelle les jeunes évoluent. C'est depuis cet été, bel et bien le cas, puisque le local accueille un groupe de jeunes d'une quasi parfaite parité garçon-fille.

Le local ados se veut également un lieu



Etienne, Camille
et Charles

de vie, de rencontres, d'échanges et de débats ouvert à toutes et à tous.

Dans cet esprit, le Club a organisé, pendant les vacances d'automne, une soirée débat autour de la thématique du recyclage des déchets. Animée par un intervenant de "roule ma frite 87", une association d'éducation à l'environnement du limousin, une dizaine d'ados accompagnée de leurs familles ont ainsi pu échanger et débattre sur la préservation de l'environnement. Une soirée conviviale et chaleureuse qui a donné aux participants l'envie de renouveler l'expérience.



Alexandrine GIRAUDON, Rédactrice territoriale, nous présente les différentes missions qu'elle occupe au sein de la commune.

Comment êtes-vous arrivée à Parçay-Meslay ?

Originaire de Châteauroux, j'ai terminé mes études à Tours avec une Licence d'Administration Publique. J'ai par la suite eu l'opportunité d'enseigner les sciences économiques et sociales dans un lycée pendant une année scolaire. Puis j'ai passé et obtenu mon concours de Rédacteur territorial en 2003, ce qui m'a permis d'être recrutée sur le poste de Responsable administratif du Conservatoire de musique et de danse de Châteauroux.

Dans les coulisses de la mairie...

Aujourd'hui en couple et maman de deux petits garçons, je suis heureuse d'avoir été choisie pour occuper mes fonctions au sein des services administratifs de la mairie de Parçay-Meslay depuis maintenant six ans.

Quelles sont vos missions ?

Il est difficile de donner un intitulé précis à mon poste car il revêt plusieurs attributions.

J'assure la suppléance de la Directrice Générale des Services en son absence.

Je suis également chargée de suivre les contrats d'assurances de la collectivité, je gère ainsi l'instruction des dossiers de sinistres qui peuvent intervenir sur les bâtiments communaux, les accidents d'enfants dans la cour de l'école pendant les temps de surveillance périscolaire ou au CLSH, par exemple, jusqu'à leur indemnisation.

Je travaille aussi en lien direct avec les directeurs des écoles publiques pour la gestion des affaires scolaires. Je reçois et j'informe les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école, j'instruis les dossiers de dérogations scolaires et suit l'inscription des enfants aux services

de cantine et de garderie.

Je gère également la mise à jour constante du fichier électoral en procédant aux inscriptions et radiations en lien avec l'INSEE et les services de la préfecture.

Enfin, ma mission principale est la gestion des ressources humaines. Je gère la carrière des 34 agents municipaux, de l'étape du recrutement à la liquidation des pensions de retraite.

Quelles sont les qualités requises pour exercer cette fonction ?

C'est un poste qui nécessite avant tout une grande polyvalence puisque les dossiers que je traite font appel à des domaines de compétences variés ; il faut savoir passer de l'un à l'autre rapidement pour répondre au plus vite aux demandes des administrés.

La gestion des dossiers administratifs parfois complexes demande beaucoup de rigueur et d'organisation afin de respecter les délais et les procédures. Enfin, des qualités humaines sont indispensables pour travailler au contact direct des agents et des administrés, le but étant de rendre un service toujours meilleur à la population.



Transport scolaire

Un marché lancé début 2011 par le Conseil Général a abouti au choix d'un nouveau prestataire, Connex Veolia.

750 enfants sont transportés cette année vers les différents collèges et lycées de la carte scolaire du Vouvrillon.

Les huit communes de la Communauté de Communes du Vouvrillon sont suivies par le Service "TRANSCO" que dirige Corinne BELLAN, secrétaire du SITS du Canton de Vouvray. Seuls, les enfants de Chanceaux sur Choisille empruntent un des bus d'un autre prestataire puisque leur carte scolaire les dirige tous sur les collèges et lycées de Tours.

Pour tout renseignement sur un circuit ou autre dispositif concernant le transport scolaire, vous pouvez interroger le site de la Communauté de Communes du Vouvrillon, à la rubrique Transport scolaire.

Nous vous rappelons que le secrétariat du Syndicat est joignable le matin, de 9h à 12h, au numéro suivant : 02 47 29 92 83 ou par adresse email : transco@cc-vouvrillon.fr

Brigitte ANDRYCHOWSKI,
présidente du SITS du Canton de Vouvray

Restauration scolaire

Le marché de la restauration collective a de nouveau été attribué à la société '7000' de Saint-Avertin pour une durée de trois ans. Elle présentait le meilleur rapport qualité-prix parmi les quatre prestataires retenus et propose un repas bio mensuel conformément à l'une de ses exigences. En outre, elle fournit un laitage bio par semaine sans hausse des tarifs et ceci sans compter les animations et repas à thème périodiques (semaine du goût, journée santé et journée plaisir). Jusqu'à présent, les règles d'un bon équilibre nutritionnel étaient

seulement recommandées. Depuis octobre, un arrêté ministériel fixe les obligations de la restauration destinée aux enfants, afin de lutter contre l'obésité en limitant les apports en sucre, en sel et en gras. Par exemple plus de salière ni de sauce sur les tables et, désormais, on ne sert des frites qu'une fois par mois. 7 000 respecte les normes fixées dans cet arrêté depuis plusieurs années et sert quotidiennement près de 200 repas composés de 3 entrées et 3 desserts au choix. Les menus étant préalablement validés par la diététicienne de la société.



La jeune Parcillonne Julie BOUTIN vient d'atteindre la 6^{ème} place lors de la finale nationale du Natathlon, à Tarbes les 18 et 19 juin, réunissant les 165 meilleurs nageurs de l'hexagone. A 13 ans, elle a battu 6 records départementaux et figure désormais sur la liste des espoirs nationaux. Julie a accepté de répondre à nos questions.

D'où te vient cette passion pour la natation ?

Je nage depuis l'âge de 7 ans. J'ai appris en Polynésie où nous avons habité pendant quelques années. Nous faisons beaucoup de bateau et il valait mieux que j'apprenne rapidement à nager. J'ai suivi ma sœur à la piscine et ça m'a plu. J'ai donc décidé de

Une Parcillonne championne de natation

poursuivre l'entraînement lors de notre retour en France il y a 5 ans.

En quoi consiste l'entraînement ?

Je fais partie d'un groupe d'une vingtaine de jeunes, nous nous entraînons 8 fois par semaine. Nous commençons par une séance d'échauffement, puis on alterne les séries et les exercices pour muscler les bras et les jambes.

Comment gères-tu les compétitions ?

Je nage en compétition depuis 6 ans et comme je fais aussi partie de la sélection régionale, j'ai l'habitude du stress. Il ne faut juste pas m'en parler les jours précédents. J'essaye de gérer la pression, ça passe ou ça casse !

Quelles sont les qualités d'un bon nageur ?

Il faut être volontaire car lors des

entraînements on peut parfois être un peu fatigué et on doit arriver à passer au-dessus. Il faut aussi intégrer les différentes techniques et être assez endurant.

Quels sont tes prochains objectifs ?

En décembre je participe aux Championnats de France des 14 -18 ans en bassin de 25 m à Boulogne sur Mer, et l'été prochain j'espère être sélectionnée par l'équipe de France et partir en Espagne pour participer à la COMEN. C'est une compétition regroupant les meilleurs nageurs des pays méditerranéens. Je compte aussi me présenter aux Championnats de France Minimes qui se tiendront en juillet à Amiens.

Et plus tard, que voudrais-tu faire ?

Je ne sais pas encore mais forcément un métier qui bouge !

Emmanuelle GILDARD

Plan Local d'Urbanisme

Lors du conseil municipal du jeudi 20 octobre dernier, les élus ont débattu de la nouvelle version du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Rappelons que la précédente version, approuvée en 2009, demandait des corrections suite à l'avis défavorable du préfet concernant notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En quoi cette nouvelle version diffère de la précédente ?

1) Les objectifs de croissance démographique restent les mêmes c'est-à-dire passer le seuil des 3 000 habitants dans un délai de 10 ans. Cette augmentation de population doit s'accompagner d'une offre de 300 à 330 nouveaux logements. 30 à 35 logements peuvent se réaliser sur les hameaux (les Boissières, la Quillonnière et la Mulocherie). Le restant devrait s'implanter dans le prolongement nord du bourg sur le site de la Logerie, le long de la rue de la Thibaudière, entre le cimetière et l'autoroute A10 (cf. article sur la ZAC). En revanche le nombre de logements à l'hectare, initialement 20, sera compris entre 25 et 30. Cette densification s'inscrit dans une logique de

réduction de la consommation d'espace agricole imposée par le grenelle de l'environnement.

2) L'extension des zones d'activités se limite. Hormis celle du Cassentin (où se situe la nouvelle déchèterie) le développement des zones devient marginal, notamment celle de Fosse Neuve qui de par sa proximité du bourg et de la future ZAC de la Logerie devient véritablement gênante. Aucune extension ne sera désormais possible sur sa partie nord et une réflexion est menée sur une possible transformation.

Les grands enjeux précédemment établis sont réaffirmés :

1) préservation des entités paysagères et naturelles du territoire. A ce propos le projet de la ZAC de la Logerie est l'occasion de réfléchir à la restructuration du centre bourg qui doit permettre la mise en valeur de l'église et de la Commanderie.

2) Pérenniser et promouvoir l'activité agricole et viticole. La ZAP (Zone Agricole Protégée) est l'outil de protection de l'activité agricole de la commune. Sa prochaine adoption confortera les exploitations agricoles parcellonnes

3) Gestion des nuisances environnementales. Les nuisances environnementales à Parçay-Meslay sont essentiellement d'ordre sonore. L'adoption récente du PEB (Plan d'Exposition au bruit) de l'aéroport de Tours, interdiction de construire à proximité des grands axes routiers, mise en place de voies douces réservées aux piétons et cyclistes, favoriser l'utilisation des transports en commun constituent des enjeux incontournables de la qualité de vie des parcellons qui seront pris en compte. Une attention toute particulière sera accordée aux entrées de ville avec notamment le projet de giratoire qui desservira la zone d'activité de Fosse Neuve.

Tous ces éléments sont illustrés dans la carte ci-contre. Le document relatif au PADD est consultable en mairie annexe pendant les heures ouvrables ou sur le site internet de la mairie www.parcay-meslay.fr. Une réunion publique de présentation du nouveau PLU se tiendra le mardi 13 décembre à la salle des fêtes à 20 h 30. Ce sera l'occasion d'expliquer de vive voix tous les enjeux d'urbanisme qui feront le Parçay-Meslay de demain.

LEGENDE

Éléments existants :

-  Autoroute.
-  Echangeur.
-  Voirie principale.
-  Voie ferrée.
-  Périmètre aéroport.
-  Périmètre d'étude de ZAC du Centre.
-  ZAC Cassantin.
-  Zone d'activité mixte.
-  Tissu d'agglomération.
-  Périmètre des villages/hameaux/écarts.
-  Site viticole.
-  Site agricole.
-  Dégagement visuel.

Déclinaison du projet de la zone urbaine :

-  Secteur d'aménagement et de développement du tissu urbain.
-  Secteur d'aménagement et de développement du tissu urbain à long terme - non inscrit au PLU
-  Aménagement d'entrée d'agglomération.
-  Secteur de restructuration du centre bourg.
-  Secteur d'urbanisation des dents creuses et espaces creux du bourg et des hameaux
-  Espace de qualification des équipements publics (sports et loisirs)

-  Secteur de renforcement ponctuel des équipements publics à vocation sportive, culturelle et de loisirs
-  Équipements et espaces verts de loisirs
-  Secteur avec orientation d'aménagement.
-  Zone industrielle de Fosse Neuve aux possibilités d'extension économique limitée, autorisant des mutations vers les équipements publics à vocation sportive, culturelle ou de loisirs
-  Capacité d'extension et de restructuration de la zone d'activité de Chizay.
-  Projet intercommunal à vocation sportive, culturelle et de loisirs à long terme
-  Projet de parking avec accès au sein de la ZA "Papillon".

Déclinaison du projet de la zone rurale :

-  Boisements à préserver.
-  Zones naturelles à protéger
-  Zone réservée à l'activité agricole.
-  Zones AOC Touraine à protéger.
-  Zones AOC Vouvray Touraine à protéger.
-  Corridor écologique à conserver.
-  Allée boisée à protéger.
-  Pistes cyclables existantes à maintenir
-  Pistes cyclables à créer

Carte du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

The map illustrates the spatial organization and development of the area. Key features include:

- Land Use Zones:** Different colors represent various land uses: purple for residential, green for agricultural, yellow for industrial, and orange for commercial.
- Infrastructure:** A network of roads is shown, with a prominent blue road featuring arrows indicating traffic flow. Other roads are shown in red and black.
- Boundaries:** A red dashed line outlines the boundary of the P.A.D.D. plan.
- Scale and Orientation:** A scale bar at the bottom right indicates distances of 0, 250, and 500 meters. A north arrow is also present.

L'eau potable

La production et la gestion de l'eau potable sont gérées par le Syndicat d'Eau Potable Rochecorbon/Parçay-Meslay.

La production et la distribution sont assurées pour la commune de Parçay-Meslay et les deux tiers nord de la commune de Rochecorbon par la nappe du Cénomanien située rue des Vignes à Parçay-Meslay.

Le tiers au sud de la commune de Rochecorbon est assuré par la nappe alluviale de la Loire.

Dans la nappe alluviale de la Loire, la pollution est en augmentation :

- Taux du seuil autorisé de pesticides dépassé

- Taux de nitrate en augmentation voisinant le seuil autorisé

Monsieur le Préfet nous demande de mettre une rapide correction en place afin de remédier à cette pollution.

L'étude menée par un cabinet spécialisé chiffre un investissement d'environ 1 million d'euros pour assurer le traitement de ces pollutions.

Réfléchissons !

1) D'une part, à l'heure où les aides financières sont maigres, le financement pèserait lourd sur le budget du syndicat, et entraînerait une augmentation du prix de l'eau potable : c'est inconcevable.

2) D'autre part, cette action n'assure aucune pérennité et ne résout pas le problème de l'eau puisée dans le Cénomanien :

Dans la nappe souterraine du Cénomanien, profonde de 250 mètres, l'eau est parfaite, légèrement ferrugineuse. Au titre de la préservation du niveau des nappes du Cénomanien,

Monsieur le Préfet a exigé de baisser la consommation de 20%. Malheureusement depuis 2006, nous sommes à une consommation supérieure à 50%. La préfecture juge cette situation intolérable. Cette forte progression de la consommation est essentiellement due à l'implantation de nouvelles entreprises.

La prise de compétence de l'eau potable au sein de la Communauté de Communes du Vouvrillon aurait pu être envisagée, mais la situation des différentes communes est très hétérogène et trop compliquée. Déjà dans le précédent mandat, cette solution avait été abandonnée. De plus, je le répète, elle présenterait irrémédiablement une augmentation substantielle du prix de l'eau potable !

La solution la plus prometteuse pour notre avenir :

1) Fermer le forage de la nappe alluviale de la Loire à Rochecorbon, action incontournable devant l'évolution de la pollution

2) Se raccorder à l'alimentation de la ville de Tours au niveau de la zone d'activités du Papillon. Tours produit trop d'eau potable. Elle alimente déjà la zone d'activités des Ailes. L'investissement nécessaire est estimé à 300 000 € pris en charge, pour moitié par la ville de Tours et l'autre moitié par le syndicat Rochecorbon/Parçay-Meslay. Face à cette opportunité, une convention de réalisation des travaux et de vente d'eau potable est conclue entre la ville de Tours et le Syndicat d'Eau Potable



Rochecorbon/Parçay-Meslay. Les travaux seront terminés à la fin du premier semestre 2012.

A Parçay-Meslay, le prix de l'eau potable est de 1,83 € le m³. A Tours, le prix de l'eau est de 1,05 € le m³.

Le contrat du Syndicat d'Eau Potable Rochecorbon/Parçay-Meslay avec le délégataire de service Véolia se termine courant 2013. Le syndicat va s'entourer d'un bureau d'étude juridique compétent pour s'orienter vers un nouveau type de contrat afin d'engendrer une baisse du prix de l'eau potable.

- Au-delà de résoudre le problème de pollution au niveau de la nappe alluviale de la Loire, cette orientation permet de diminuer le puisage dans la nappe du Cénomanien et de se soumettre aux directives européennes imposées pour 2015.

- L'eau fournie par la ville de Tours ne nécessite pas d'adoucisseur d'eau, sa dureté est acceptable pour nos installations domestiques.

La réflexion est engagée, mais la marge est étroite !

La municipalité veut s'engager vers une solution pérenne pour l'avenir à moindre coût pour le contribuable !

Jackie SOULISSE

Président du Syndicat d'Eau Potable Rochecorbon/Parçay-Meslay

Renouvellement urbain et dynamique locale

Episode 2 : le comité consultatif

A l'occasion de la mise en œuvre du projet de développement urbain du centre-bourg (voir L'Info Parcillonne n°19 - avril 2011), l'équipe municipale a pris l'initiative de développer la démocratie participative en proposant aux Parcillonnes et Parcillons la mise en place d'un comité consultatif.

Un comité consultatif, pourquoi faire ?

Ce comité consultatif a pour objectif d'associer les habitantes et habitants de Parçay-Meslay à la réflexion sur l'évolution de l'urbanisme durable dans leur commune et plus particulièrement sur l'avenir du site de la Logerie.

Ce lieu d'échange, d'information sur le projet de développement urbain, joue un rôle d'intermédiaire, d'interlocuteur,

en assurant la liaison et l'information entre les habitants et l'équipe municipale.

Le comité consultatif émet des avis, recommandations, propositions ou vœux. Les avis sont issus d'un travail de réflexion et de construction collectives entre les participants (habitants, élus, bureaux d'études animateurs).

Ce comité est composé de 18 titulaires et d'un élu inscrits à partir d'un appel à

participations (printemps 2011). Afin d'être une véritable instance de consultation, chaque membre s'est engagé dans la mesure de ses moyens et de ses disponibilités à :

- être à l'écoute de chacun en toute impartialité,
- être force de proposition et participer à l'élaboration du projet,
- faire valoir l'intérêt général.

Des habitants impliqués

Depuis le mois de mai, le comité consultatif s'est réuni à plusieurs reprises. Les échanges ont permis de sensibiliser les participants à l'urgence énergétique et surtout d'engager une phase de travail sur l'avenir de la commune. Plusieurs thèmes ont été évoqués : la maîtrise des déplacements au sein des futurs quartiers, la cohérence entre le projet de la Logerie et le centre-bourg, la place des espaces naturels et agricoles, les besoins en équipements, services et commerces, ...

Les enjeux exprimés par les habitants font partie des réflexions inscrites dans les études du projet de développement urbain ; tous convergent vers des objectifs semblables : conforter le centre-bourg, développer les voies douces (piétonnes et cyclables), se préserver de Fosse Neuve, essayer de donner moins d'importance à la voiture, ...

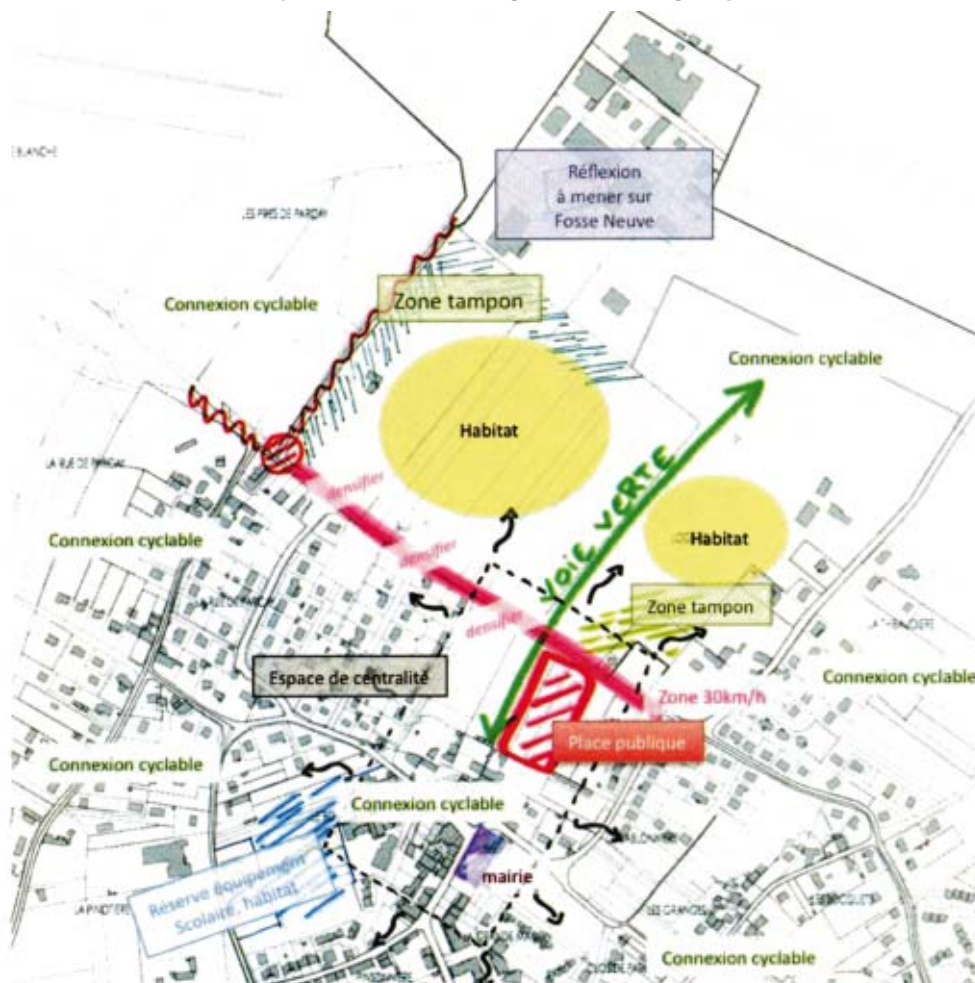
Les prochains rendez-vous

Afin de découvrir des exemples d'éco-quartiers, le comité consultatif se rendra prochainement pour une visite des quartiers durables dans l'agglomération Rennaise. Ce sera l'occasion d'étudier les pratiques environnementales pour que la commune opère les bons choix.

Membres du Comité Consultatif

M. GACHADOIT Serge
Mme GACHADOIT Marie-Hélène
M. RONDET Bernard
Mme RONDET Henriette
M. SALES Jean-Marc
M. LESSMEISTER Roland
M. LIBICZ Stéphane
M. DELEPINE Christophe
M. PICARD Michel
Mme HENRY Danielle
M. EMOND Jacques
M. GAUTIER Germain
M. ARCHAMBAULT Jean
M. LEVANT Joël
M. LEVANT Alain
M. GAUTIER Jean-Claude
M. MAZELIER Dominique

Carte de synthèse des échanges entre les groupes de travail



Cérémonie des maisons fleuries et des nouveaux arrivants



Lauréats des maisons fleuries

Le 30 Septembre dernier, les élus accueillaien les nouveaux arrivants à la salle des fêtes en les invitant à assister à la traditionnelle remise des prix du concours des maisons fleuries. Bruno Fenet, 1^{er} adjoint, a profité de la soirée pour annoncer la 1^{ère} fleur attribuée à Parçay-Meslay pour son embellissement par les fleurs, embellissement dû à une équipe municipale de jardiniers particulièrement créative.

A la question "Qu'est-ce qui vous a attirés à Parçay-Meslay ?", les nouveaux Parcillons disent apprécier l'environnement calme qui sent encore bon la campagne ainsi que le dynamisme des associations.

Une nouveauté cette année, l'accueil des nouvelles familles était associé à un concert organisé par la bibliothèque municipale. Jean-Paul Orcel et

ses musiciens, artistes du Vouvrillon, ont ravi l'auditoire.

Tous les invités ont reçu une pochette présentant les supports de communication de la commune, et agrémentée du CD de Jean-Paul Orcel.

Cours		
1	DUBREUIL	Pascal/Nathalie
2	LACOUR	Carine
3	GARCIAU	Odile
Murs et balcons		
1	MOREAU	Joël
2	MORAINVILLE	Madeleine
3	CAMAIN	Jeannette
Jardins		
1	BRECHE	Daniel
2	GIEODEAU	Thérèse
3	TIBURCE	Alain

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Comme chaque année, les élus, les Anciens Combattants, l'Harmonie Parcillonne et les Parcillons se sont

rassemblés autour du Monument aux Morts pour se recueillir et avoir une pensée pour tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Des représentants de la Base 705 se sont associés à cet hommage solennel qui se perpétue depuis le 21 Janvier 1921, jour de l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.



La veille, les élèves de l'école élémentaire étaient venus rendre hommage aux Parcillons morts pour la France



Forum des associations

Le samedi 3 septembre s'est tenu le 7^{ème} forum des activités Parcillonnes.

Rendez-vous désormais incontournable de ce début d'année scolaire, cette manifestation suivie permet aux familles de trouver dans un même lieu l'ensemble des offres de loisirs et de sports à leur disposition dans la commune.

Nous vous rappelons qu'une dizaine d'associations sont aptes à accepter, en convention avec la mairie, les passeports loisirs jeunes (de 12 à 18 ans) délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.



Spectacle de la CCV

Dans le cadre de l'action culturelle de la Communauté de Communes du Vouvrillon, les élèves des écoles élémentaires étaient invités le 19 octobre dernier à la salle Raymond Devos de Monnaie pour assister à un spectacle interactif intitulé "La vieille malle au fond du grenier" interprété par la compagnie les Galoches de Farfadet. Emportés par les artistes, les enfants ont pris beaucoup de plaisir à entonner les chansons endia-blées au rythme des guitares.

Repas du CCAS

Une centaine de retraités Parcillons de 70 ans et plus ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale le samedi 1^{er} octobre à la salle des fêtes pour l'habituel repas d'automne.

Les convives ont beaucoup apprécié le repas préparé par un nouveau traiteur de Château-Renault, et fait honneur au nouveau répertoire de l'orchestre James Lespagnol... La piste de danse s'est remplie très rapidement.

Au moment du départ, un bouton de rose a été offert à toutes les femmes de l'assemblée, clin d'œil à la 1^{ère} fleur obtenue par la commune au concours des villages fleuris.

Portrait de notre doyen, Germain MARTIN

Né le 4 août 1916 à Parçay-Meslay, dans la maison qu'il habite actuellement, Germain Martin a fréquenté l'école laïque de notre village.

Le camp d'aviation de son enfance, c'est l'expropriation de son père, le drainage des terrains quand les pistes ont été mises en place, les enfants qui étaient payés pour tirer les câbles des planeurs, et une école de pilotage.

Germain part "faire son service militaire" en 1936 à Orléans. Musicien dans l'Harmonie parcillonne depuis l'âge de 12 ans, la clarinette et le saxophone n'avaient guère de secrets pour lui. Il dit lui-même que son intégration dans la Musique du régiment

lui a permis de "faire son temps" de façon plus agréable que certains de ses collègues.

Mobilisé à Blois, il se souvient de son numéro, le n°6. Trois jours plus tard, il était sur la Ligne Maginot dans une "équipe de choc". Ils étaient les premiers exposés ; il se souvient "qu'ils leur faisaient mettre la baïonnette au canon".

Il a passé deux ans au front... Et là, il raconte :

"Je suis rentré dans une société de musique et j'y suis resté 2 ans. Je suis passé à Dunkerque... j'étais chauffeur d'un groupe de musique. On était caché dans un trou d'obus et mon chef m'a dit : "vous êtes mon chauffeur, tout notre matériel et nos partitions se trouvent dans la voiture, je vous autorise à partir pour les mettre à l'abri, je connais votre adresse, je saurais où les récupérer"... tous les musiciens ont été pris... Je n'ai pas été fait prisonnier... La musique m'a sauvé la vie !"

L'exploitation familiale ne pouvant "nourrir" 3 ménages, Germain s'est installé à La Riche pour y exercer le métier de maraîcher pendant 39 ans. C'est là qu'avec son épouse, ils ont élevé leurs deux enfants.

Conseiller municipal de cette commune pendant 29 ans, il a vu passer 4 maires. Mais, de retour à Parçay, il décline la proposition du Maire de l'époque, René Gautier, de rejoindre l'équipe du conseil municipal.



Les doyens, Germain MARTIN et Marie FLOCTEL

Lors de notre rencontre, Germain raconte les vendanges d'autrefois : les vendanges étaient un spectacle. Le raisin était ramassé à la main, par 12 ou 15 personnes, et la hotte passait de rang en rang. Les chevaux attendaient au bout du champ, attelés à une charrette qui transportait les fûts. Il se souvient de la fête du berlot, du repas, du bouquet que l'on mettait à la porte de la cave.

Maintenant tout a évolué, beaucoup de choses ont changé : la façon de cultiver, de travailler le terrain. Les écoles agricoles ont fait évoluer l'agriculture, les jeunes étaient mieux initiés.

De retour dans la maison natale, il a le souci d'en améliorer le confort.

Le temps a passé, avec son lot de joies et de peines, mais, fidèle à son poste de musicien dans l'harmonie, Germain Martin a joué jusqu'en 2010 !

Et si on lui demande le secret de sa longévité, il répond : "travailler dehors, marcher..."

Salon photo RIAGE

Le 22^{ème} salon photo de l'Association Culturelle Parcillonne RIAGE s'est tenu du 22 au 30 octobre à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumée, les nombreux visiteurs ont pu apprécier la grande diversité des œuvres présentées (près de 450 photographies), ainsi que le talent de l'invité d'honneur, Laurent DUBOIS. Cet inconditionnel de l'argentique présentait son travail extrait de "l'Oracle des Pierres", illustrant la beauté de l'univers minéral.

Les 70 clichés du concours qui portait sur le thème de l'humour ont aussi remporté un franc succès, il faut dire que les photographes ont été bien inspirés. Espérons qu'ils fourmillent autant d'idées sur la notion du "vertical" l'année prochaine.

Notons également la participation remarquable du centre de loisirs, à travers une jolie rétrospective en image des animations proposées sur les vendanges et les couleurs de l'automne.

Palmarès

Prix du salon : Dany Godineau

Prix de la ville : Salvatore Rapisarda

Noir & blanc : Pierre Bosquet

Couleurs : Pascal Avenet

Séries noir & blanc : 1) Kazumi Wakayama 2) Eric Mary

Séries couleurs : 1) Jean-Claude Pavy 2) Danielle Baudin





Club Retraite et Loisirs et Anciens Combattants

21 octobre 2011, 6h du matin : 30 ressortissants des 2 clubs se présentent pour une journée que l'on pourrait qualifier de "studieuse".

Son titre : "Richesse d'un terroir aux confins du Berry et du Bourbonnais" sur une portion de la route "Jacques-Cœur", avec 3 visites au programme.

1/ Le château d'AINAY LE VIEIL : habité par la famille Bigny depuis 1467, il date du Moyen âge. La visite commence par une promenade un peu périlleuse sur le chemin de ronde, mais agrémentée de plusieurs tours, pour aboutir et admirer de superbes pièces meublées du logis Renaissance et d'une chapelle privée dont les peintures murales ont été remises en valeur après enlèvement de plusieurs couches d'enduits. Un échantillon conservé de ceux-ci sur un fragment de mur permet de mesurer l'intelligence et la minutie du travail de restauration ainsi réalisé pour que nous puissions aujourd'hui admirer toutes les fresques. En visite libre ensuite, les jardins et chartreuses du domaine qui couvrent actuellement un hectare.

2/ Le Musée des maquettes animées de Pierre COGNET (échelle

1/8^e) à VALLON EN SULLY : une maison de bourg, modeste en apparence, mais exceptionnelle par le contenu qui s'offre à ses visiteurs. L'épouse du créateur décédé qui était imprimeur, nous accueille chaleureusement pour commenter et mettre en mouvement ces petits chefs d'œuvre d'ingéniosité qui représentent métiers et scènes de la vie courante, aujourd'hui disparus. Nous quittons avec regret les 12 maquettes (imprimerie au XVI^e siècle, sabotiers, scieurs de long, bistrot 1900, maréchal-ferrant, "femmes au coin du feu", musiciens du Bourbonnais, charron, tonnelier, limonaire, lavandières, fournil du boulanger).

3/ La "MAISON-ECOLE" d'Alain-Fournier (1886-1914) à EPINEUIL LE FLEURIEL, lieu essentiel d'inspiration d'Alain-Fournier pour son seul et unique roman "Le Grand Meaulnes", bien connu des lycéens et écrit à 27 ans, peu avant sa mort au feu de la première guerre mondiale et peu avant celle de Péguy. Imprégnation de la vie spartiate de ses parents, couple d'instituteurs, et de leurs deux enfants, près des deux salles de classe pour garçons où, par exception, fut tout de

même accueillie la jeune sœur d'Henri-Alain-Fournier. Longue méditation des Parcillons devant le préau dont l'unique pan de toit à longue inclinaison, était destiné à mettre à l'abri de la pluie et du givre les pèlerines des enfants. A l'heure du déjeuner, ce préau devenait cantine car les écoliers y mangeaient le contenu de leurs "gamelles en aluminium" tenues au chaud le matin sur l'unique poêle à bois de l'école, pour le fonctionnement duquel chacun, de plus, y apportait sa bûche !

20h30 : retour sur le sol parcillon... Chacun rejoint ses pénates.

A l'an prochain peut-être, pour une nouvelle sortie commune.

B. et H. RONDET,

organisateurs de cette journée d'évasion.



À SAVOIR

Inscription sur les listes électorales

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune de Parçay-Meslay vous avez **jusqu'au samedi 31 décembre à 12h** pour vous rendre en mairie avec les pièces exigées :

- formulaire d'inscription, à télécharger sur : www.service-public.fr ou à remplir sur place en mairie.
- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.



Gagnez en force musculaire

Ouvert depuis septembre 2011, ce cours **réservé aux hommes**, le jeudi matin, privilégie l'endurance. Les mouvements pratiqués permettent de délier les articulations et d'assouplir les différentes parties du corps. Pendant une heure, à la salle Jean Louis Villain, Daniel Danet, coach sportif, initie et explique à chaque participant la méthode et la posture destinées à développer l'amplitude des mouvements.

Etat civil - année 2011

Naissances

SCHMITT Garchem
BOUZON Nathan
CORBIN DUCREAU Noa
TROUVÉ Lissandra
BREBION Andréas
TIRAN Sidonie
STEIMBACH Kirikou
GASTINEAU Timothé
PERIOCHE Benkley
COLLARD Jaydon
FAUCHER Aidane
DUVIL Manuel
CLEMENT Djebryl
ATOUM Samy
BUNAUX DEBOUDT Raphaël
DONNAT Gillian
DUCROS DROUILLET Kévin
ADEL LENESTOUR Even

MELLONI Many
LATOURE Clarisse
MIRAUX Ismaïl
JEAN-JOSEPH Camille
DE MEULEMESTER Kimsley
DUVAL Andy
AIT-OTMANE TARDY
Loup-Mahé
DUMAS Memphis
AGLIME Rayane
ULMANN Jefferson
BRUZAUT Elouan

Mariages

GAISNE Moïse & SIEGLER Delphine
CREPIEUX Pascal & BLANCHARD Anne-Sophie
PEAN Christophe & PULEO Florence
CHESNEAU Grégory & LEMOINE Anne
TEILLET Christophe & CLOAREC Maria
ROUGETET Thomas & LACHARI Souada
LADAME William & GRIMAUD Estelle
BALAH Rachid & GRANDIN Marie-Alice
POUPELIN Michaël & GRAVIOU Caroline
PINON Marc & MOURLON Laetitia
PERRIER Freddy & GONDART Julie
GANDEMER Teddy & RENIER Amandine
AVENET Benoit & LETAVERNIER Alexandra

Décès

LOPEZ Antoine
HENRY Claude
VIAU Jackie
GILET Pierre

LÉBÉE Catherine
MAMOUR Odette, épouse AVENET
ASMANI Roger
MOINE Olivier
DOUCET Claudie

Locations Salle des fêtes

Des imprimés de réservation et des contrats de location sont à la disposition du public au secrétariat de la Mairie annexe

DUREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Du samedi au dimanche 4h00 ⁽¹⁾	350 €	500 €
Prolongation au dimanche 21h00 ⁽²⁾	+ 100 €	+ 150 €
PAIEMENTS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Du samedi au dimanche 4h00		
Arrhes : 40 % à la réservation	200 €	200 €
Solde : 60 % à la remise des clés	150 €	300 €
Du samedi au dimanche 21h00		
Arrhes : 40 % à la réservation	140 €	260 €
Solde : 60 % à la remise des clés	210 €	390 €
Caution à la remise des clés	200 €	200 €
Option nettoyage	90 €	90 €

(1) Salle rendue propre le dimanche à midi

(2) Salle rendue propre le dimanche à 21h00

Location du barnum communal

Le barnum modulable est mis gratuitement à disposition des associations parcellonnes qui en font la demande en mairie. Il peut également être loué aux habitants de la commune pour des réunions privées, en fonction des disponibilités. Seuls les services municipaux sont habilités à monter et démonter le barnum.

Un chèque de caution de 1500 € sera demandé pour la location du barnum, pour les associations comme pour les particuliers.

Tarifs de location aux Parcellons :

- location 2 éléments : 180 €
- location 3 à 4 éléments : 240 €
- location 5 éléments : 300 €

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 13 janvier 2012 à 20h30 à la salle des Fêtes.

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, contacter le secrétariat de la Mairie au **02 47 29 15 15**.

Espoir

L'Association ESPOIR œuvre, depuis seize ans maintenant, sur les onze communes du canton de Vouvray. Nous aidons les plus défavorisés par des colis alimentaires, du mobilier, des prêts ou des aides financières. Notre point fort : une action très rapide, de 1 à 8 jours de délai, quelques soient les besoins.

Pour la période du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011, nous avons distribué à Parçay-Meslay 14 colis alimentaires à 6 familles.

Sur le canton ont été distribués 473 colis alimentaires à 79 familles et 23 familles ont eu des aides financières. Ces colis et ces aides sont donnés en accord avec l'assistante sociale.

Nous remercions tous les donateurs et les commerces locaux qui nous soutiennent lors des deux collectes alimentaires nationales que nous faisons

pour la Banque Alimentaire de Touraine, au printemps et à l'automne.

Grâce à vous, en 2010 nous avons récupéré 5 095 kg de marchandise sur le canton.

Notre financement vient des cotisations des adhérents, des dons privés, des ventes en braderie (2 par an) et des subventions des communes.

Pour avoir recours à notre aide : contacter les CCAS des communes, les assistantes sociales ou les correspondants Espoir présents dans les communes.

Si vous souhaitez soutenir l'action d'Espoir, contactez les correspondants de votre commune :

Pierre Liczkowski

02 47 52 50 35

Jocelyne Rodriguez

02 47 29 09 24

La Bibliothèque municipale

"Le livre dans les vignes"

Le 30 septembre, nous recevions Jean-Paul Orcel, auteur compositeur interprète accompagné de quatre musiciens, lui-même à la guitare. La salle des fêtes avait fait le plein et les spectateurs n'ont pas été déçus : 18 chansons qui font une large place à l'amitié, aux souvenirs de jeunesse,

où parfois il défend les valeurs morales et républicaines... Et le "poémien inspiré" ainsi qu'il s'appelle lui-même reprend sa chanson fétiche "Maille à l'envers, maille à l'endroit", plus de deux heures de concert et quelques poésies nous ont laissé un goût de rêve: un vrai régal !

L'année 2011-2012 verra la mise en place des projets "concoctés" par les bénévoles :

- Mille lectures d'Hiver la première semaine de février
- Un spectacle des "Belles de mai" et une "brocante de livres" pour le 3^{ème} anniversaire de la Bibliothèque le 2 juin
- Une innovation avec les soirées "Coup de Cœur" pour les adultes, moment privilégié pour un échange entre lecteurs et bibliothécaires : l'envie de donner la parole aux lecteurs.
(le flash-info vous donnera les dates)
- L'heure du conte de Laure Mandrand revient dès le 10 décembre.

Païement en ligne

Le système de paiement en ligne vient d'être amélioré. Il suffit désormais de rentrer directement le numéro de la facture, ce qui permet de simplifier la procédure de règlement sur notre site internet : www.parcay-meslay.fr. Il est rappelé aux parents que les factures de la garderie, cantine et centre de loisirs doivent être payées dans le mois suivant la date de facturation.

Tableaux de l'église

Pour inaugurer la restauration et l'installation des deux tableaux du XVIII^{ème}, un concert sera donné par l'ensemble STACA'TOURS, le **dimanche 25 mars à 17h** à l'église.

Quelques chiffres :

Actuellement 430 adhérents dont la moitié d'enfants et de jeunes et environ 5 100 ouvrages dont 1 200 achats de "nouveauautés" depuis 3 ans. Nous avons aussi beaucoup accentué les abonnements qui plaisent aux lecteurs : une douzaine d'abonnements divers, hebdomadaires ou mensuels.

Rappel des permanences :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15h30 à 18h30

(ouverture pour la crèche-garderie à 14h45)

Vendredi de 16h30 à 18h30

2^{ème} et dernier samedi du mois de 10h00 à 11h30

Et la Bibliothèque est gratuite pour les jeunes de 0 à 18 ans !

Les enfants venus découvrir la Bibliothèque avec leur école nous disent avoir une "furieuse" envie de s'y inscrire... mais en général 50 % sont déjà des abonnés !

Samedi 21 janvier, un spectacle "Cerise et Clémentine" leur est réservé.

Marie Jo FENET





Jackie SOULISSE
Le Maire

Les Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués

Délégation de Fonction



Bruno FENET
- 1^{er} Adjoint
Chargé de la voirie, des réseaux, de l'assainissement et du personnel



Jean-Pierre MENARD
- 2^{ème} Adjoint
Chargé des finances et du budget



Michel COURATIN
- 3^{ème} Adjoint
Chargé des bâtiments communaux, du patrimoine et des appels d'offres



Marie-Ange PÉRINEAU
- 4^{ème} Adjointe
Chargée de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et des aînés



Nicolas STERLIN
- 5^{ème} Adjoint
Chargé de l'urbanisme, de l'environnement et de la communication

La Conseillère déléguée



Brigitte ANDRYCHOWSKI
- Chargée du Sport, de la Culture et des Loisirs

Les Conseillers municipaux



Martine BAUNARD



Pierre BEAUFILS
Chargé du CNAS



Florence CALAND



Julien DEPARIS



Jean-Pierre GILET
Chargé des impôts et du CCAS



Fabrice DUPLESSIER



Bernard HAYE



Lolita NATTER



Sylvie PIGUET



Philippe RABACA



Christèle RETHORE



Christine TAUNAY

Agents municipaux

Direction générale des services



Directrice Générale des Services
Brigitte MARAIS

Services administratifs



Ressources Humaines, Elections, Assurances, Affaires scolaires
Alexandrine GIRAUDON



Communication, Etat-civil
Emmanuelle GILDARD



Accueil, Urbanisme, Logement
Lydie HIROU

Service Enfance - Jeunesse*



Responsable du CLSH
**François-Xavier
PERSEGUERS**



Resp. Adjointe CLSH
Claudine LECUYER



Responsable
Club Ados
Gérald BOUVET

Ecoles / Ecole de musique



A.T.S.E.M.
Nathalie HELOUIS



A.T.S.E.M.
Valérie DEBIEN



A.T.S.E.M.
**Françoise
YSABELLE**



Directeur de l'école de
musique
David HUBERT



Intervenante musique
dans les écoles
Nathalie COURTOIS

Services techniques



Responsable des
Services Techniques
Philippe PROUST

Agents d'entretiens



Restauration scolaire
**Claudine
CROIZARD**



Restauration scolaire
Christèle SELLIER



Entretien bâtiments
communaux -
Garderie
Céline GAMBIER



Entretien bâtiments
communaux -
Garderie
**Marie-Claire
COMMON**



Entretien bâtiments
communaux
Christelle SUIRE



Entretien bâtiments
communaux
Fabienne CROIZER



Entretien bâtiments
communaux -
Garderie
**Huguette
LETIESSE**

Espaces verts



**Dominique
CHARPENTIER**



Abdallah TOUATI

Voirie



**Richard
PASDELOUP**

Bâtiments communaux



**Sébastien
DOUMERC**

Mouvement du personnel

Céline GAMBIER remplace
Tourkia DUMAS à l'entretien
des bâtiments et à la garderie
depuis le mois d'octobre.





Contacts et adresses utiles

Mairie

58 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay
Tél : 02 47 29 15 15
Email : mairie@parcay-meslay.com
*Les services municipaux sont à votre disposition en mairie annexe.
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi : de 13h30 à 17h00*

Ecole maternelle

Rue des écoles
37210 Parçay-Meslay
Tél : 02 47 29 18 99
Email : ecole.maternelle@parcay-meslay.com
Du lundi au vendredi, de 08h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Ecole primaire

Rue des écoles
37210 Parçay-Meslay
Tél : 02 47 29 10 70
Email : ecole.primaire@parcay-meslay.com
Du lundi au vendredi, de 08h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

La Poste

56 rue de la mairie
37210 Parçay-Meslay
Tél : 02 47 88 16 80
*Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h
Le mardi et le samedi, de 9h à 12h*

Déchetterie

Zac du Cassantin
37390 Chanceaux-sur-Choisille
*Le lundi de 9h à 12h
Du mardi au vendredi de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h*

Préfecture d'Indre-et-Loire

Tél : 0821 80 30 37
15 rue Bernard Palissy
37000 Tours

Monsieur le Procureur de la République

Tribunal de la Grande instance
37000 Tours

Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

17 rue de la Dolve - BP 3741
37000 Tours
Tél : 03 47 20 95 00

SEAT - Service Educatif auprès du Tribunal

Permanence du Centre Actions Educatives
Palais de justice
2 place Jean Jaurès
BP 3235
37000 Tours
Conciliateur : M. Albert Fédida
Tel 02 47 50 94 29 (mardi)

ADAPAVIP

Association Départementale d'Accueil du Public et d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales
Palais de justice
Place François Mitterrand
37300 Joué les Tours
Tél : 02 47 68 92 71

Conciliateur de justice

M. Bernard Nossereau
Mairie de Vouvray
Tél : 02 47 56 62 29
Permanence : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois - de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Maison des Droits de l'enfant de Touraine

3 rue de la Rôtisserie
37000 Tours
Tél : 02 47 05 09 00

Fil Santé Jeune

Tél : 0800 235 236

Espace Santé Jeunesse

Tél : 02 47 05 07 09
Réservé aux jeunes de 12 à 25 ans
Parler, être écouté, s'informer. Libre, confidentiel et gratuit.
67 rue Blaise Pascal - 37000 Tours

Allô Enfance Maltraitée

N° vert national : 119

Drogue - Alcool - Tabac Info Service

N° vert national : 113
Information et prévention
(appel anonyme et gratuit 24h/24)
Site Internet : www.drogues.gouv.fr

Info contraception

Tél : 0 800 089 090
Centre de Planification et d'Education Familiale
Information, consultation sur la sexualité, la contraception
Service gratuit
5 rue Jean Fouquet
37000 Tours
Tél : 02 47 66 88 41

SIDA Info Service

Tél 0 800 840 800

Ligne de vie

Tél : 0 801 037 037
Ecoute, aide psychologique, prévention du suicide, etc.

Centre Médico-Psychologique

Adultes :
19 rue Théophane Vébien
37000 Tours
Tél : 02 47 61 92 09
Enfants :
90 rue Marcel Tribut
37000 Tours
Tél : 02 47 23 33 47

Présence Verte Touraine

Sécurité à domicile et aide contre l'isolement des personnes
Tél : 02 47 31 61 96

ASSAD de Tours

Soutien à domicile des personnes vulnérables
107 rue Victor Hugo,
37000 Tours
Tel. 02 47 36 29 29





Calendrier des fêtes 2012

JOUR	DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
JANVIER				
Dimanche	8	Galette CCAS	Salle des fêtes	CCAS
Vendredi	13	Cérémonie des vœux	Salle des fêtes	Municipalité
	Les 14 et 15	Week-end jeux	Salle des fêtes	Service Enfance Jeunesse
Samedi	21	Saint Vincent	Salle des fêtes	Philippe Gasnier
FEVRIER				
	11, 12, 17, 18 et 19	Théâtre	Salle des fêtes	La Compagnole
MARS				
	du 1 ^{er} au 11	Exposition peintures	Salle des fêtes	Riage
Samedi	17	Projection tournoi des 6 nations	Salle des fêtes	Banda Soiffée
Samedi	24	Concert harmonie	Salle des fêtes	Musique
Dimanche	25	Inauguration des tableaux de l'église	Eglise	Municipalité
Dimanche	25	Carnaval	Salle St pierre + Salle des fêtes	CLSH
AVRIL				
Dimanche	1	Brocante enfantine	Salle des fêtes	APEPM
Samedi	14	Spectacle	Salle des fêtes	Tennis
Dimanche	22	Elections présidentielles 1er tour	Salle des fêtes	Municipalité
MAI				
Dimanche	6	Elections présidentielles 2ème tour	Salle des fêtes	Municipalité
Dimanche	6	Brocante	Parc et salle St Pierre	Foot
Mardi	8	Cérémonie du 8 mai	Mairie	Municipalité
Dimanche	13	Concert de printemps	Salle des fêtes	Musique
JUIN				
Vendredi	1	Baptême des écoles à 16H30	Cours des écoles	Mairie
Samedi	2	Concours de boule 14H00 / 22H00	Salle St Pierre + terrain de boules	Tennis
Dimanche	10	Elections législatives	Salle des fêtes	Municipalité
Vendredi	15	Spectacle de danse	Salle des fêtes	Danse
Dimanche	17	Elections législatives	Salle des fêtes	Municipalité
Samedi	23	Fete de la musique + carré d'art	Parc et salle St Pierre	Musique + Mairie
Dimanche	24	Rando VTT	Parc et salle St Pierre	VTT
JUILLET				
Dimanche	1	Loto solidarité vacances	Salle des fêtes	Solidarité vacances
Vendredi	13	Feu d'artifice	Bourg	Municipalité
Samedi	14	Fête nationale	Bourg	Municipalité
SEPTEMBRE				
Samedi	8	Forum des activités parcellonnes	Gymnase	Municipalité
Samedi	22	Paëlla et danse	Salle des fêtes	Banda Soiffée
Vendredi	28	Nouveaux arrivants et maisons fleuries	Salle des fêtes	Municipalité
OCTOBRE				
Vendredi	5	Devos de l'humour	Salle des fêtes	Municipalité
Samedi	6	Repas CCAS	Salle des fêtes	CCAS
Vendredi	12	Devos de l'humour	Salle des fêtes	Municipalité
Du 26 oct au 4 nov	Exposition photos	Salle des fêtes	Riage	
NOVEMBRE				
Samedi	10	Bourse aux jouets	Salle des fêtes	One Two Three
Dimanche	11	Fête de l'Armistice	Mairie	Municipalité
Jeudi	22	Spectacle	Salle des fêtes	Ecole maternelle
Samedi	24	Noctuclette	Salle St Pierre	VTT
Dimanche	25	Sainte Cécile	Salle des fêtes	Musique
DECEMBRE				
Dimanche	2	Loto solidarité vacances	Salle des fêtes	Solidarité vacances
Samedi	8	Apéro concert	Gymnase + salle des fêtes	Musique



TND OUEST - ZA 4 - Le Cassantin
37210 PARÇAY-MESLAY
Tél : 02 47 29 12 12 - Fax : 02 47 29 45 36



E.mail : tnd.ouest@norbert-dentressangle.com
www.norbert-dentressangle.com



Détecteurs de fumée

Un décret officiel rend désormais obligatoire l'installation d'au moins un détecteur de fumée par logement d'ici mars 2015.

L'adoption de cette loi était motivée par l'augmentation du nombre des incendies d'habitation ces dernières années (250 000 incendies domestiques par an), ainsi que par le nombre croissant de victimes (800 morts et 10 000 blessés chaque année en France). En 2009, le

nombre d'incendies en France a augmenté de 10% Dans tous les pays où l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire, on a constaté une diminution du nombre de décès de 50 %, car 70 % des victimes décédaient la nuit sans avoir pu être réveillées.

La généralisation des détecteurs de fumée devrait permettre de sauver 400 à 500 vies par an et de réduire le nombre de personnes brûlées.

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune !
Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à :
Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.



Accueil des nouveaux Parcillons - Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Date d'arrivée :
Nombre de personnes présentes à la réception :

☐ Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.

Centre Touraine Caravanes

STERCKEMAN - SILVER
(surbaissée)
CABANON - AUVENTS CLAIRVAL
(pliante toile)
AUVENTS SPÉCIAUX KITOVENT
(pour caravane surbaissée et pliante)

Neufs et occasions
Accessoires auvents
Dépôt Vente gratuit
Réparations
Entretien-Tôlerie

RD 910 - 37380 MONNAIE (Tours Nord - direction Paris)
Tél. : 02 47 56 45 27
E-mail : centretourainecaravanes@voila.fr • www.centretourainecaravanes.fr

UMP Riollet
MECANIQUE DE PRECISION

USINAGE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE
CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION
RECTIFICATION

Rue de Meslay - ZA la Fosse Neuve - PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 40 60 - Fax 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

S éditions

SOGE PRESS

Développez votre notoriété et multipliez vos contacts, devenez annonceur sur votre magazine municipal

02 47 20 40 00
32 rue Eugène Durand - 37000 TOURS
r.sogepress@wanadoo.fr - www.sogepress.fr

consommables.com

Consommables informatiques
Fourniture de bureau
Imprimantes
Connectique

Toutes vos cartouches de marque à prix réduits !

brother Canon EPSON hp XEROX LEXMARK

www.consommables.com

RESTAURANT
L'Arche de Meslay

Réservations
02 47 29 00 07

www.archedemeslay.fr
14, rue des Ailes - R.N.10 - 37210 Parçay-Meslay (Tours)

Produits surgelés - Produits laitiers
Viandes fraîches - Charcuterie
Volailles fraîches

AF AQ
119-1201
MONTLON 2000

pomona
PassionFroid

Centre

1, avenue Morane Saulnier - 37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 41 30 - Fax 02 47 29 41 29

ATELIER DU DÉCOR
TAPISSIER DÉCORATEUR

www.fauteuilclub.fr

Jacky Yvonneau
NEUF ET RÉFECTION

- Fauteuils Club • cuirs
- rideaux • voilages
- canapés • sièges
- litreries • stores • bâches

Boutique : 81 rue de la Scellerie 37000 Tours ☎ 02 47 75 17 41
Atelier : ZAC de Conneuil 37270 Montlouis
☎ 02 47 50 82 72 • fax : 02 47 50 83 73

atelierdudecor.com

A VOS MARQUES, PRÊTS, GAGNEZ !

LEJEAU
VERTS LOISIRS

www.lejeau.fr
contact@lejeau.fr

PARÇAY-MESLAY
Rue Henri Potez - ZA du Papillon
Tél : 02 47 29 16 60

BALLAN-MIRE
Boulevard de Chinon
Tél : 02 47 53 04 05

Husqvarna STIHL HONDA Kubota VIKING